

2022-2023

LIVRET DE L'ÉTUDIANT

Licence Droit



ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne



SOMMAIRE

01

BIENVENUE DANS
LA LICENCE DROIT

02

BIENVENUE À
L'ÉCOLE DE DROIT

03-04

POURSUITES D'ÉTUDES
À L'ÉCOLE DE DROIT

05

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

06

STAGES ET MOBILITÉS

07

L'ESPACE NUMÉRIQUE
DE TRAVAIL

08

LIEU DE LA FORMATION
ET CONTACTS

BIENVENUE DANS LA LICENCE DROIT

Depuis septembre 2012, des licences innovantes, aussi bien dans leurs contenus que dans leurs objectifs et dans leurs méthodes pédagogiques, sont offertes aux étudiants. Quels sont leurs atouts ?

1 - Une Licence qui permet un parcours personnalisé et pluridisciplinaire

A chaque semestre du niveau 1 (L1) et du niveau 2 (L2), l'étudiant est inscrit dans un bloc de connaissances et de compétences fondamentales pour sa mention Droit et doit choisir un bloc de connaissances et de compétences complémentaires en économie, gestion ou sciences sociales. Il peut ainsi découvrir d'autres matières et effectuer un parcours personnalisé et pluridisciplinaire. Cependant, un étudiant peut très bien choisir de se consacrer à une seule discipline en choisissant alors un bloc « complémentaire » de la même discipline que le bloc « fondamental ».

2 - Une licence qui organise la progressivité du parcours de l'étudiant

La maquette a été conçue pour que l'étudiant suive un parcours progressif du premier niveau (L1) au dernier niveau (L3). Le L1 est un niveau d'orientation : les enseignements sont généralistes avec de nombreux cours d'introduction aux différentes disciplines ; l'accent est placé sur la méthode. Le L2 est un niveau de détermination : l'étudiant acquiert les fondamentaux de la discipline tout en affinant aussi son projet, afin de décider s'il poursuit dans une licence générale ou dans une licence professionnelle. Le L3 est un niveau de spécialisation : toutes les matières sont en lien avec la mention choisie ; des parcours apparaissent afin de préparer au mieux le passage en master.

3 - Une licence qui permet aux étudiants d'aller plus loin

Il est en effet possible de compléter sa licence par une seconde mention de licence au L3 (double licence (cf. Livret double licence)).

4 - Une licence où l'étudiant est accompagné

Un encadrement pédagogique soucieux de la réussite de l'étudiant a été mis en place : semaine de pré-rentrée, renforcement de la méthodologie, part significative des évaluations en contrôle continu, tutorat, etc.

Ce livret de l'étudiant comporte de très nombreuses informations utiles. Conservez ce document et consultez-le régulièrement.

Nous vous souhaitons une très bonne rentrée et une très belle année universitaire.

François Cafarelli, responsable de la Licence Droit

BIENVENUE À L'ÉCOLE DE DROIT

Chères Étudiantes, Chers Étudiants,

Réussir.

Tel est l'objectif que vous êtes légitimement en droit d'atteindre en vous inscrivant à l'École de droit de l'UCA. Mais qu'est-ce vraiment réussir en droit ? Passer avec succès chaque semestre ses examens ? Sans doute. Mais il ne faut pas s'arrêter à cette vision par trop limitée et scolaire de la réussite

Réussir à l'École de Droit, c'est avant tout acquérir une expérience et une maturité qui vous permettront, au fil du temps, de passer du statut d'étudiant à celui de véritable juriste. Au-delà de la simple acquisition de connaissances, condition nécessaire mais pas suffisante, il s'agira d'apprendre à maîtriser le raisonnement juridique, d'acquérir une solide capacité de réflexion et d'analyse, et enfin de faire preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité. Autant de qualités qui vous permettront de vous forger un profil de (très) bon juriste, lequel vous ouvrira les portes de votre avenir professionnel.

L'École de droit, ses 75 enseignants-chercheurs, dont nombre font autorité dans leur domaine tant sur le plan national qu'international, ainsi que son personnel administratif seront entièrement mobilisés afin de vous accompagner tout au long de cet apprentissage et être à vos côtés. Mais il ne faut pas perdre de vue que l'Université est l'école de la vie et donc de l'autonomie. Vous devez être actrice et acteur de votre formation et par-delà de votre propre réussite. Vous trouverez à l'École de droit un contexte favorable, avec une structure à taille humaine, des promotions de masters limitées en capacité, et ce afin de favoriser un encadrement de qualité et un esprit de promotion. Autant de conditions favorables à votre épanouissement tant personnel que professionnel, lequel est le meilleur passeport pour la réussite.

L'École de droit est aussi une terre d'opportunités. Opportunité d'avoir une expérience à l'internationale grâce aux nombreux accords avec nos Universités partenaires étrangères. Opportunité de compléter votre formation grâce à des stages en entreprises, dans des cabinets d'avocats ou dans des études de notaires, etc... Opportunité enfin de vous initier à la recherche en droit à travers les liens avec le Centre de Recherches Michel de L'Hospital. Ces opportunités, il vous appartiendra de les saisir, en faisant preuve d'audace et d'ambition. Le succès de nos anciens étudiants, dont beaucoup sont devenus magistrats, avocats, juristes d'entreprise ou encore hauts fonctionnaires est notre meilleure carte de visite. Il démontre surtout que l'objectif de réussite n'est pas une chimère et qu'il est à portée de main. De votre main. À vous de le saisir. Nous serons là pour vous y aider !

Que le Droit soit avec vous !

Pr. Jean-François RIFFARD, Doyen

Les maquettes et le régime d'examens (MCCC) ainsi que les informations importantes sont disponibles sur l'ENT :

<https://ent.uca.fr/moodle/course/view.php?id=30048>

POURSUITES D'ÉTUDES À L'ÉCOLE DE DROIT

LICENCE DROIT - PARCOURS DE L3

PARCOURS DROIT PRIVÉ

PARCOURS DROIT PUBLIC

PARCOURS SCIENCE POLITIQUE

PARCOURS MÉTIERS DE L'IMMOBILIER

PARCOURS DE L3 - COLLÈGE DE DROIT

Le Collège de droit est un parcours de licence qui offre une formation complémentaire sur deux ans, en N2 et N3, à une trentaine d'étudiants sélectionnés sur dossier. Regroupés au sein d'un même groupe de travaux dirigés, ils bénéficient de 40h supplémentaires par semestre afin d'approfondir certains champs du droit, découvrir les aspects pratiques des professions juridiques et s'ouvrir à d'autres aspects de la culture juridique (droit et littérature, grandes œuvres juridiques, économie...).

Aucun frais d'inscription spécifique n'est demandé et, bien qu'il soit préférable de suivre le parcours dans son intégralité, les étudiants sont libres d'intégrer le collège en N3 seulement ou bien de le quitter après le N2 pour réintégrer le parcours commun de licence.

Ce parcours sélectif, présent dans plusieurs grandes facultés de droit en France, constitue un label reconnu et une valeur ajoutée dans un CV étudiant.



Licences professionnelles

- Métiers du Notariat
- Activités juridiques : métiers du droit de l'immobilier, parcours Droit et gestion de l'Habitat social

Masters droit privé – 6 mentions

- Droit civil
- Droit des affaires
- Droit notarial
- Droit pénal et sciences criminelles
- Justice, Procès, Procédures
- Droit social

Masters droit public – 3 mentions

- Relations internationales / Carrières internationales
- Administration économique et sociale
- Administration publique

Préparation aux concours judiciaires et administratifs

- Préparer les concours administratifs au sein de l'Institut Régional de Préparation à l'Administration Générale (IRPAG)
- Préparer les concours judiciaires ou l'examen d'entrée à l'École du Barreau au sein de l'Institut d'Études Judiciaires (IEJ)

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Semestres 1-3-5	
Pré-rentrée Universitaire	Semaine du 29 août 2022
Début des cours	Semaine du 05 septembre 2022
Début des TD Pour Licence AES Droit	Semaine du 26 septembre 2022 (démarrage le 19/09 pour les N2)
Vacances de Toussaint	Du lundi 31 octobre au lundi 7 novembre matin 2022
Fin des cours des semestres 1-3-5	Samedi 10 décembre 2022 après les enseignements
Examens des semestres 1-3-5	Du lundi 12 décembre au samedi 17 décembre 2022 Du mardi 3 janvier au samedi 7 janvier 2023
Jury de délibérations	Semaine du 6 février 2023
Vacances de Noël	Du lundi 19 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023 matin
Semestres 2-4-6	
Reprise des cours	Semaine du 9 janvier 2023
Début des TD Pour Licence AES Droit	Semaine du 30 janvier 2023 (semaine du 23 janvier 2023 pour l'ensemble des N2 et les N1 AES)
Vacances d'hiver	Du lundi 13 février au lundi 20 février 2023 matin
Vacances de printemps	Du lundi 10 avril au lundi 24 avril 2023 matin
Fin des cours	Samedi 29 avril 2023 après les enseignements
Examens des semestres 2-4-6	Du mardi 2 mai au samedi 13 mai 2023
Jury de délibérations	Semaine du 5 juin 2023
Examens de rattrapage (seconde chance)	
Licence AES - Droit Seconde chance Jury de délibérations	Du jeudi 15 juin au mercredi 28 juin 2023 Semaine du 10 juillet 2023

LE STAGE DE FIN D'ANNÉE

Pour toute demande de stage, les étudiants doivent, en amont, remplir la demande de convention de stage disponible sur l'ENT. La demande et les pièces justificatives doivent être adressées à la scolarité au minimum 1 mois avant le début du stage. L'étudiant saisit sa convention de stage sur l'application « P-Stage » dans l'ENT (rubrique "Convention de stages") sous réserve de validation administrative et pédagogique.

Les stages effectués pendant la période de fermeture administrative de l'université sont possibles uniquement si l'enseignant référent s'engage par écrit à être joignable pendant cette période et communique à l'étudiant ses coordonnées personnelles à cette fin.

Dans le cadre des enseignements professionnalisants du niveau L2, la durée du stage est au minimum de 4 semaines et au maximum de 12 semaines. Ce stage peut être remplacé par une expérience professionnelle à faire valider par un contrat pédagogique.

Le stage complémentaire est facultatif. Il est possible, si l'étudiant le souhaite, dans la limite d'un stage par année universitaire, sous réserve des conditions administratives et notamment de la signature d'une convention de stage. Le stage doit être effectué en dehors des périodes et des horaires de cours et d'examens. Sa durée est au minimum de 4 semaines.

Contact : stages.deg@uca.fr

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Une expérience universitaire internationale est une aventure unique qui donne une forte valeur ajoutée à un CV. Aussi, l'Université Clermont Auvergne offre à ses étudiants la possibilité d'effectuer un séjour d'études à l'étranger pendant leur cursus universitaire. L'École de Droit a mis en place des partenariats avec des universités en Europe, Amérique du Nord, Amérique du Sud, Afrique et Asie.

Les différents Bureaux des Relations Internationales inviteront tous les étudiants à des réunions d'information au cours desquelles seront détaillées les destinations, les aides financières, les modalités de candidature... et les réponses à toutes les questions !

École de Droit : ri.droit@uca.fr 04 73 17 76 58

L'ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL (ENT)

Page d'accès à l'ENT

- Accès direct <http://ent.uca.fr>
- Depuis le site de l'Université Clermont Auvergne <http://www.uca.fr>

L'objectif de l'ENT est de permettre à tout étudiant de travailler à l'extérieur de l'établissement dans des conditions optimales, de disposer d'un espace personnel de travail, de travailler en groupe et de consulter les informations et documents déposés par les enseignants.

Pour pouvoir accéder à l'ENT vous devez vous enregistrer sur le site à l'aide vos droits d'accès.

L'accès à l'ENT favorise une démarche autonome et sécurisée de connexion. Les différents services proposés sont les suivants :

- Messagerie, cette rubrique vous permet d'accéder à la messagerie électronique de l'UCA ;
- Scolarité, vous pourrez accéder à votre dossier personnel, votre emploi du temps, à l'évaluation des formations ;
- Pédagogie, en sélectionnant votre composante, vous accédez à la plateforme pédagogique de votre formation, où sont par exemple mis en ligne les cours des différents intervenants ;
- Stage et Insertion pro, où se trouve le réseau social professionnel de l'UCA (UCA pro) et l'application de suivi des stages ;
- Ressources, dans cette rubrique vous aurez accès à la bibliothèque universitaire en ligne, mais également à des liens documentaires.

LIEU DE LA FORMATION ET CONTACTS

Responsable pédagogique de la licence DROIT

- François Cafarelli, francois.cafarelli@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques :

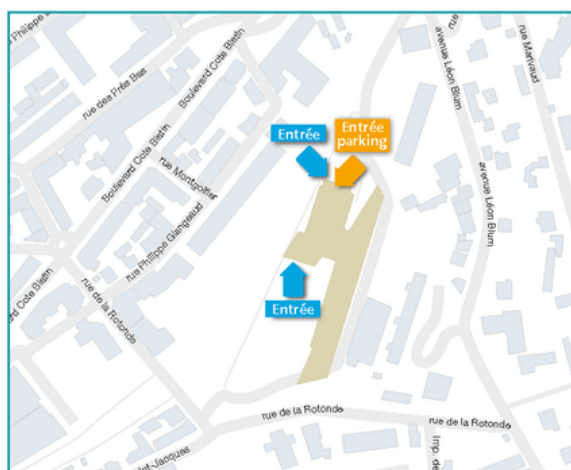
Licence Droit – Niveau 1	Jennifer MARCHAND	Jennifer.Marchand@uca.fr
Licence Droit – Niveau 2	Sophie PRÉTOT	sophie.pretot@uca.fr
Licence Droit – Niveau 3 Parcours Droit Privé – Droit Public – Sc. Politique	Christine BERTRAND	christine.bertrand@uca.fr
L3-Métiers de l'immobilier	Bernard PIGANIOL	bernard.piganiol@uca.fr

Contact en scolarité :

Coordinatrice scolarité	Magalie COUSTEIX 04 73 17 78 29	responsable-scolarite.deg@uca.fr
Licence - Niveau 1	04 73 17 78 22	scola.l1.deg@uca.fr
Licence - Niveau 2	04 73 17 78 17	scola.l2.deg@uca.fr
Licence - Niveau 3	04 73 17 77 15	scola.l3.deg@uca.fr

Pôle tertiaire

26, avenue Léon Blum
63000 Clermont-Ferrand





“*L'avenir s'invente avec nous !*”

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



<https://droit.uca.fr/>



@ecole_droit_UCA



ÉCOLE DE DROIT
UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne